

DOSSIER DE PRESSE

Belfort, le 1^{er} septembre 2010

Contrat-Collèges 2004-2014

Offrir les meilleures conditions de réussites aux élèves des collèges du Territoire de Belfort



Le collège de la rue de Châteaudun à Belfort

1. A propos de Contrat-Collège 2004-2014

Rénover les collèges

Depuis 2004, le Conseil général s'est engagé dans un vaste programme de rénovation et d'amélioration des 13 collèges publics du département avec Contrat-collèges.

Favoriser l'égalité des chances et la mixité sociale

Il vise à offrir les meilleures conditions de travail aux élèves, enseignants et personnels des collèges grâce à des équipements et services de qualité dans l'ensemble des établissements. Contrat-Collège facilite l'exercice d'une pédagogie moderne et permet ainsi de favoriser l'égalité des chances et la mixité sociale.

Accessibilité et développement durable

Le programme a dès son origine pris en compte les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les problématiques de développement durable. Un effort particulier a notamment été entrepris dès 2004 pour construire rapidement des ascenseurs dans certains établissements. Aujourd'hui, l'ensemble des collèges sont accessibles pour tous. Par ailleurs, la haute qualité environnementale (HQE) est privilégiée dans les rénovations. Plusieurs collèges disposent par exemple de toilettes à récupération d'eau de pluie et des panneaux photovoltaïques ont été installés au collège Val de Rosemont à Giromagny.

50 millions d'euros en 10 ans

Le montant de l'opération était initialement de 37 millions d'euros et après réévaluation du programme à mi-parcours, ce seront finalement près de 50 millions d'euros qui seront consacrés au total au programme Contrat-Collèges lors de la période 2004 - 2014. C'est un investissement considérable du Conseil général de près de 5 millions d'euros par an en moyenne.

2. Les travaux au collège de la Rue de Châteaudun

La visite des locaux du collège de la Rue de Châteaudun à Belfort concerne la rénovation du bâtiment B.

Un bâtiment consacré aux salles de sciences

Le bâtiment B était précédemment affecté aux enseignements de sciences et de technologie. Une construction nouvelle réalisée en 2008 a permis de déménager le plateau de technologie et ainsi de libérer de l'espace pour réorganiser les salles de sciences. Les anciennes salles étaient trop petites avec une capacité d'accueil limitée à 24 élèves notamment pour le mobilier spécifique à l'expérimentation.

Quatre salles dédiées au rez-de-chaussée

Le chantier en cours de réalisation vise donc à aménager au rez-de-chaussée du bâtiment quatre salles dédiées aux enseignements de SVT (sciences de la vie et de la terre), de physique et chimie ainsi qu'à l'EXAO (expérimentation assistée par ordinateur). Chacune des salles est configurée pour un effectif de 30 élèves, l'agencement intérieur étant différencié afin de répondre aux diverses situations de travail souhaitées par les enseignants : paillasse fixes en position centrale ou latérale, équipées ou non de points d'eau et de prises électriques, tables mobiles, etc.

Un vaste laboratoire central permet le stockage des collections et la préparation des expériences. L'espace ainsi réaménagé représente 380 m².

Une salle pluridisciplinaire de 100 m² à l'étage

Une salle de 100 m² est par ailleurs rénovée à l'étage, pour un usage pluridisciplinaire.

Une rénovation complète de la toiture

Il faut par ailleurs mentionner la rénovation complète de la couverture et de la zinguerie de ce même bâtiment qui a été réalisée au printemps 2010.

Le calendrier

Le chantier, confié à neuf entreprises a débuté le 15 juin et se réalise en deux phases :

- livraison de deux salles et du laboratoire pour la rentrée de septembre ;
- mise en service des deux dernières salles après les vacances d'automne.

Les maîtres d'œuvre

Les concepteurs du projet sont l'atelier d'architecture Schneider-Rundstadler et les bureaux d'études Santini et Enebat.

Le coût de l'opération

Le coût de l'opération est de 400 000 euros entièrement financés par le Conseil général.

3. Les travaux au collège Mozart

La visite du collège Mozart à Danjoutin concerne la création des plateaux de sciences et de technologie.

Une reconversion de l'ancienne demi-pension afin d'améliorer la capacité d'accueil

L'ouverture de la nouvelle restauration scolaire au printemps 2008 a rendu vacant le bâtiment de l'ancienne demi-pension. C'est ainsi une surface de plus de 500 m² qui a pu être reconvertie au profit des salles spécialisées de sciences et de technologie. Ce dispositif permet de plus de libérer des espaces dans le bâtiment d'enseignement et ainsi d'augmenter le nombre de salles dites « banalisées » afin d'améliorer la capacité d'accueil d'un collège en situation d'accroissement régulier de ses effectifs.

Une profonde transformation du bâtiment avec la construction d'une tour circulaire

La nouvelle affectation des locaux a nécessité une profonde transformation de la structure du bâtiment : modification d'éléments porteurs, percement de fenêtres, retraitement général de l'enveloppe de la construction. Une extension de 45 m², sous la forme d'une tour circulaire abritant le laboratoire des sciences, vient animer la façade sur cour et signaler la nouvelle fonction de ces espaces. Un préau reliant les deux corps de bâtiments complète l'aménagement.

Trois salles de sciences

Les trois salles de sciences contiguës présentent une variété de configurations répondant à la diversité des pratiques pédagogiques, dans le même esprit que ce qui se réalise simultanément

au collège de la rue de Châteaudun à Belfort.

Deux salles de technologie avec un nouveau concept d'enseignement

Les deux salles de technologie répondront au nouveau concept d'enseignement de cette discipline mis en place au niveau national en 2009. L'agencement consiste en la création « d'îlots » modulables favorisant le travail en groupe de 5 à 6 élèves. Chaque îlot permet le travail sur table, l'utilisation de l'ordinateur et les interventions techniques sur modèles ou maquettes. Un espace d'atelier partagé accueillant l'outillage semi-lourd complète l'aménagement du plateau (deux autres plateaux de technologie sont par ailleurs construits dans le même temps sur le même principe dans deux autres collèges : Val de Rosemont à Giromagny et St-Exupéry à Beaucourt).

Le calendrier

Deux salles de sciences sont mises en service à la rentrée de septembre ; l'achèvement complet de l'opération devant intervenir avant la fin de l'année 2010.

Les maîtres d'œuvre

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de l'architecte Robert Gomez associé aux bureaux d'études Itebat, Bégé, Henry et Enebat.

Le coût de l'opération

Les travaux représentent un budget global de 650 000 euros entièrement financés par le Conseil général.

4. Les autres réalisations de l'année 2010

Les autres réalisations de l'année 2010 dans les collèges du Territoire de Belfort.

Collège St-Exupéry à Beaucourt

Création de la nouvelle salle multimédia (livraison rentrée de septembre) et du plateau de technologie (fin de l'année 2010), pour un budget de travaux de 300 000 euros.

Collège Vauban à Belfort

Rénovation du parvis couvert, du hall d'entrée et d'un patio ; les travaux ont été réalisés lors des vacances d'été pour un coût de 140 000 euros.

Collège Val de Rosemont à Giromagny

Réaménagement complet du deuxième étage du bâtiment d'enseignement pour la création du nouveau plateau technologique (deux salles, un atelier et un dépôt), de la salle multimédia et de quatre salles banalisées. L'ensemble de ces nouveaux locaux est mis à disposition à la rentrée de septembre. Le montant des travaux représente 255 000 euros.

Collège Camille Claudel à Montreux-Château

Transformation du bâtiment de l'ancienne demi-pension pour l'installation d'un hall fermé et chauffé, d'une cartablerie et des espaces médico-sociaux en rez-de-chaussée, des locaux des enseignants, d'une salle audiovisuelle-polyvalente et de la salle d'arts plastiques à l'étage.

L'ensemble de ces locaux sera livré à l'horizon du mois de décembre prochain. La dépense induite s'élevant à 460 000 euros (incluant 80 000 euros d'équipements audiovisuels).

Collège de Morvillars

Rénovation des réseaux de chauffage du bâtiment d'enseignement incluant le remplacement de 115 radiateurs et l'installation de régulations différenciées selon l'exposition des façades, pour un meilleur confort et une économie de fonctionnement ; le coût des travaux mis en œuvre au cours de l'été est de 62 000 euros.

Collège René Goscinny à Valdoie

Le concours d'architecture lancé pour la reconstruction du bâtiment de la restauration scolaire a conduit à l'attribution du projet à l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée autour du cabinet Josiane Tribble ; les études seront achevées à la fin de l'année pour une réalisation des travaux lors de l'année 2011.

Les achats de mobiliers, matériels et équipements

Une enveloppe de crédits de 700 000 euros est destinée aux acquisitions de mobiliers, matériels et équipements des collèges pour l'année 2010.

Sur ce budget, près de 300 000 euros ont déjà été affectés aux opérations de restructuration des collèges précédemment évoquées. Le solde, soit 400 000 €, sera consacré au renouvellement des équipements informatiques obsolètes, à la poursuite du développement de l'ENT (Environnement numérique de travail), à la dotation en matériels nécessaires à l'enseignement scientifique et technologique pour les nouveaux plateaux réalisés ainsi qu'en équipement nécessitant un renouvellement urgent tel par exemple le matériel de demi-pension.

Coût et financement : 3 millions d'euros au total en 2010

Au total, les investissements de l'année 2010 en faveur des collèges représenteront près de 3 millions d'euros, y compris les mobiliers, matériels et équipements informatiques. L'ensemble est financé par le Conseil général du Territoire de Belfort.

5. Les travaux déjà effectués dans les collèges

Les réalisations prioritaires pour les établissements

La première période du programme entre 2004 et 2008 a été notamment consacrée aux opérations jugées prioritaires par les établissements pour un montant total de 24 millions d'euros.

On peut notamment relever les opérations suivantes :

Collège Saint-Exupéry - Beaucourt

- Rénovation des toitures et des façades.

Collège de la Rue de Châteaudun - Belfort

- Construction d'un bâtiment intégrant le nouveau CDI, le nouveau plateau de technologie, un préau et des locaux sanitaires.

Collège Arthur Rimbaud – Belfort

- Extension du bâtiment pour création de 7 salles de classe.
- Nouveaux plateaux de sciences et de technologie.
- Rénovation de la demi-pension.

Collège Léonard de Vinci - Belfort

- Rénovation du plateau de science.
- Construction de nouveaux locaux de vie scolaire : salle de permanence, foyer des élèves, préau, sanitaires.

Collège Signoret - Belfort

- Construction d'un plateau des enseignants et de salles de classe.

Collège Vauban - Belfort

- Nouveaux espaces de vie scolaire : salle de permanence, bureau des CPE, sanitaires, préau, foyer des élèves.
- Rénovation et extension des locaux des professeurs, de l'administration et du pôle médico-social.
- Rénovation et extension de la demi-pension.
- Création d'une salle audiovisuelle.
- Nouvelles salles de sciences et de technologie.
- Travaux de remplacement de clôtures.

Collège Mozart - Danjoutin

- Nouveaux locaux de vie scolaire : salle de permanence, foyer des élèves, sanitaires, salle des professeurs, salle de réunion, plateau médico-social.
- Aménagement d'une nouvelle entrée.
- Construction d'une nouvelle restauration scolaire.

Collège Jules Ferry - Delle

- Nouveaux locaux de vie scolaire : salle de permanence, foyer des élèves, bureaux de vie scolaire, sanitaires.
- Construction d'une salle audiovisuelle et d'une salle de disciplines artistiques.
- Rénovation des salles de sciences.
- Achèvement de la rénovation SEGPA.
- Travaux de remplacement de clôtures.

Collège Val de Rosemont - Giromagny

- Création d'un nouveau CDI.
- Restructuration des locaux de vie scolaire et construction d'un ascenseur.
- Nouvelle entrée.
- Rénovation des salles de sciences et de salles de classe.

Collège Camille Claudel - Montreux-Château

- Nouvelle demi-pension.

- Réaménagement du 3^e étage.

Collège de Morvillars

- Création d'une salle pour l'Unités pédagogiques d'intégration (UPI).
- Construction d'un ascenseur.
- Rénovation de la demi-pension.

Collège Colucci - Rougemont-le-Château

- Extension de la salle de restauration.
- Nouveau préau.
- Construction de sanitaires et d'un ascenseur.

Collège René Goscinny - Valdoie

- Construction d'un dépôt à côté du gymnase.
- Restructuration du plateau scientifique.
- Nouvelle salle multimédia.
- Rénovation de la salle d'arts plastiques.

6. Les travaux à venir dans les collèges

Un nouvel engagement de 25 millions d'euros

Après une année 2009 consacrée essentiellement aux études, les travaux vont s'échelonner jusqu'en 2014 avec un engagement financier moyen du Conseil général de 5 millions d'euros par an. On peut particulièrement noter que 5,6 millions d'euros seront consacrés à des actions en faveur de l'environnement lors de cette seconde période. Les efforts porteront entre autres sur une meilleure maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments, sur le choix de matériaux respectueux de l'environnement et pour un meilleur confort.

Collège Saint-Exupéry – Beaucourt

- 2011 : rénovation de la demi-pension.
- 2012 : rénovation du CDI et des locaux enseignants.
- 2013 : nouveaux sanitaires élèves et rénovation des circulations intérieures.
- 2014 : aménagements extérieurs et garage à cycles.

Collège Rue de Châteaudun – Belfort

- 2011 : locaux des enseignants, des agents et médico-sociaux.
- 2012 : réaménagement de la restauration scolaire (maison de quartier).
- 2013 : salle polyvalente et foyer des élèves.
- 2014 : remplacement des fenêtres cours et garage à cycles.

Collège Arthur Rimbaud – Belfort

- En 2011, aménagement des locaux de vie scolaire (hall, bureaux, foyer des élèves, espace médico-social) et d'une salle audiovisuelle/polyvalente.
- En 2012 et 2013, rénovation du C.D.I. et des salles de classes.
- En 2014, rénovation de l'enveloppe du bâtiment (toiture, façades, occultations solaires).

Collège Léonard de Vinci – Belfort

- 2011 : salle multimédia et plateau de technologie.
- 2012 : ravalement des façades.
- 2013 : rénovation de salles étages 1 et 3.
- 2014 : rénovation de salles étage 2.

Collège Signoret – Belfort

- 2011 : foyer des élèves, salles des disciplines artistiques et atelier d'entretien.
- 2013 : locaux médico-sociaux, rénovation des salles étages 2 et 3.
- 2014 : nouveaux sanitaires élèves.

Collège Vauban – Belfort

- 2012 : rénovation des classes et ateliers de la SEGPA.
- 2013 : rénovation de salles et du CDI.
- 2014 : rénovation de salles, nouvelles salles des disciplines artistiques, entrée extérieure et garage à cycles.

Collège Mozart – Danjoutin

- 2011 : rénovation de salles.
- 2013 : rénovation de salles et nouvelles salles des disciplines artistiques.
- 2014 : salle audiovisuelle, traitement des façades et des cours et garage à cycles.

Collège Jules Ferry – Delle

- 2011 : réaménagement des locaux communs avec le lycée.
- 2012 : rénovation des salles du 2^{ème} étage.
- 2013 : aménagements extérieurs et garage à cycles.

Collège Val de Rosemont – Giromagny

- 2012 : nouvelle demi-pension et foyer des élèves.
- 2013/2014 : création de la salle polyvalente, traitement des façades et garage à cycles.

Collège Camille Claudel – Montreux-Château

- 2012 : plateau de sciences et de technologie et salles du 2^{ème} étage.
- 2013 : rénovation des salles du 1^{er} étage, traitement des façades et des cours.
- 2014 : espaces de vie scolaire, foyer et sanitaires des élèves.

Collège de Morvillars

- 2011 : rénovation des salles du 1^{er} et 2^{ème} étage.
- 2012 : traitement des façades bâtiments logements et ½ pension, toiture logements.
- 2013 : locaux de vie scolaire, des enseignants, médico-sociaux, salle de permanence et sanitaires des élèves.
- 2014 : salle audiovisuelle, aménagements extérieurs et garage à cycles.

Collège Colucci – Rougemont-Le-Château

- 2011/2012 : rénovation du CDI, salle polyvalente et isolation du bâtiment CDI/logement.
- 2013 : plateau de technologie, locaux médico-sociaux et locaux des enseignants.
- 2014 : plateau de sciences et administration.

Collège Goscinny – Valdoie

- 2010/2011 : reconstruction de la ½ pension, foyer des élèves, atelier et chaufferie.
- 2013 : ravalement des façades.
- 2014 : rénovation intérieure du rez-de-chaussée bâtiment B.

7. Une tarification solidaire dans les demi-pensions dès la rentrée 2010

La responsabilité de la restauration scolaire depuis 2006

L'acte II de la décentralisation a confié la responsabilité de la restauration scolaire dans les collèges publics aux conseils généraux.

Des tarifs fixés librement par les collectivités

Il appartient dorénavant au Département de fixer des règles concernant la restauration scolaire et notamment d'adopter un règlement intérieur, de fixer le montant de divers taux de prélèvement et de voter l'ensemble des tarifs applicables aux usagers des demi-pensions, dans la limite du prix de revient moyen d'un repas.

Des tarifs harmonisés dès 2007

Le Conseil général a opté dès 2007 pour une harmonisation des tarifs des collèges afin de mettre fin aux disparités de prix entre les établissements gérant directement leur demi-pension (9 collèges) et ceux qui la partagent avec un lycée ou font appel à la cuisine centrale de la ville de Belfort (4 collèges).

Un dispositif de tarification solidaire pour les élèves boursiers

Nouveauté lors de cette rentrée 2010, un dispositif de « tarification solidaire » est mis en œuvre. Cette volonté du Conseil général a pour but de favoriser l'accès à la restauration scolaire pour le plus grand nombre d'élèves.

Elle a trois objectifs :

- social : en rendant plus accessible aux enfants des familles défavorisées les demi-pensions des collèges, la fréquentation ou non de la cantine résultera bien d'un choix et non d'un problème financier ;
- santé publique : la fréquentation d'une demi-pension et la prise d'un repas quotidien équilibré permet de lutter contre certaines formes de malnutrition et d'obésité ;
- éducative : les repas pris en collectivité favorisent le « vivre ensemble », l'éducation et la citoyenneté.

Les conditions d'accès

Le prix normal d'un repas pour les collégiens est aujourd'hui de 2,85 euros.

La tarification solidaire sera proposée aux élèves boursiers et modulée selon le niveau de ressources défini par l'Etat.

Le prix du repas sera ainsi de :

- 1 euros pour les familles bénéficiant des bourses au taux maximal (taux3) ;
- 1,50 euros pour le taux 2
- 2 euros pour le taux 1

Pas de démarche à effectuer

Les familles n'auront pas de démarche particulière à effectuer ; le tarif solidaire s'appliquera systématiquement dès que la demande de bourse d'Etat sera effectuée auprès du collège.

8. La fin du déploiement de l'Environnement numérique de travail

Le Conseil général va achever lors de cette année scolaire 2010/2011 le déploiement de l'environnement numérique de travail ou ENT90.

Les deux derniers établissements équipés cette année

Ainsi l'ouverture aux parents de l'ENT est prévue au collège Jules Ferry de Delle en octobre 2010 et la mise en œuvre progressive de l'ENT sera effectuée au collège Léonard de Vinci de Belfort lors de l'année scolaire 2010/2011.

L'un des premiers Départements français à avoir généralisé l'ENT

Le Conseil général du Territoire de Belfort est ainsi l'un des premiers Départements français à avoir généralisé l'ENT et à achever son installation dans tous ses collèges publics.

Contacts presse

Cabinet du Président

Benoît Roos

Tél. 03 84 90 90 08

Port. 06 99 65 45 74

benoit.roos@cg90.fr

Direction de l'éducation et de la culture

Evelyne Dolard

Directrice

Tél. 03 84 90 90 79

evelyne.dolard@cg90.fr

Direction de la construction, du patrimoine et de l'urbanisme

Régis Valot

Directeur

Tél. 03 84 90 93 14

regis.valot@cg90.fr